

ATTITUDES ET REPRESENTATIONS DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE A PROPOS DE L'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS EN MILIEU RURAL AU PRISME DES LANGUES LOCALES IVOIRIENNES

TAPE Jean Martial

Université Félix Houphouët Boigny, Côte-d'Ivoire

jeanmartialtap@yahoo.fr

&

KOUASSI N'Guessan Marcelle

Université Félix Houphouët Boigny, Côte-d'Ivoire

marcellenguess@gmail.com

Résumé : Cet article part de l'observation de quelques difficultés d'apprentissage du français en milieu rural ivoirien au cycle primaire, dans un pays multilingue. En effet, la langue française, langue officielle et étrangère, est la seule admise à l'école, tandis que la langue maternelle ou locale a déjà forgé la personnalité de l'enfant faisant partie de ses pratiques langagières quotidiennes. En effet, l'hégémonie du français sur les langues locales en les confinant au second plan, crée d'énormes problèmes aux élèves ruraux dans leur apprentissage, aboutissant même à des échecs et des décrochages scolaires car ceux-ci n'ont généralement de contact avec le français que dans l'environnement scolaire. Face à cet état de fait, pourquoi ne pas donc puiser dans le substrat linguistique de l'apprenant, c'est à dire voir l'apport des langues locales dans l'enseignement-apprentissage du français et par ricochet des autres disciplines en milieu rurale au cycle primaire ?

Mots-clés : Enseignement-apprentissage du français, langue locale ivoirienne, milieu rural.

ATTITUDES AND REPRESENTATIONS OF PRIMARY SCHOOL TEACHERS CONCERNING THE TEACHING-LEARNING OF FRENCH IN RURAL AREAS THROUGH THE PRISM OF LOCAL IVORIAN LANGUAGES

Abstract: This article is based on the observation of a number of difficulties in learning French in rural Côte d'Ivoire, a multilingual country. In fact, French, the official and foreign language, is the only one allowed at school, whereas the mother tongue or local language has already forged the child's personality, forming part of their daily language practices. In addition, the hegemony of French, over the local languages, confining them to second place, creates huge problems for rural pupils in their learning, even leading to failure and dropping out of school as they generally only have contact with French in the school environment. Given this state of affairs, why not draw on the learner's linguistic substratum of local languages to the teaching of French and by extension other subjects in rural areas at primary school ?

Keywords: Teaching-Learning French ; Ivoirian Local Language ; Rural Area.

Introduction : L'école est le lieu d'apprentissage des savoirs fondamentaux tels que la lecture, l'écriture et le calcul. C'est aussi elle qui socialise et permet à l'individu de bâtir son avenir et celui de la nation. C'est dans ce sens que Legendre (1988 : 212) affirme ceci : « Le développement harmonieux et dynamique chez l'être humain, de l'ensemble de ses

potentialités (affectives, morales, intellectuelles, physiques, sociales, etc.) ; développement du sens de l'autonomie, de la personnalité, de la décision, des valeurs humaines et du bonheur chez la personne. Pour atteindre cet objectif de développement global de l'être, l'école est le lieu privilégié d'éducation et de formation ...) » De ce fait, la Côte d'Ivoire fait partie des Etats africains qui ont consacré d'importants moyens (financiers et matériels) pour rendre efficace son système éducatif après l'indépendance (Aboa, 2008). Cependant, l'école ivoirienne connaît de nombreuses difficultés. Selon le rapport 2019 du programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC), 66,9% des élèves de Côte d'Ivoire ne disposent pas des compétences leur permettant de poursuivre sans difficultés leurs apprentissages. En plus, 59,5% des élèves du pays ne manifestent pas les compétences suffisantes de lecture. Au niveau des mathématiques, le PASEC 2019 relève que 42,1% des élèves connaissent de très grandes difficultés en mathématiques pouvant les exposer au décrochage scolaire. Ceci, en dépit de tous les moyens colossaux mis en œuvre par l'Etat en vue booster l'éducation. Au regard de ce qui précède, nous pouvons dire que parmi les difficultés que connaît le système éducatif ivoirien figure celle liée à la langue d'enseignement car la langue française, langue imposée durant toute la période coloniale et promue au rang de langue officielle dès l'accession du pays à l'indépendance, est la seule langue admise à l'école au détriment des langues locales ivoiriennes par ailleurs, langues premières des élèves ruraux; quand on sait que 66 écoles primaires sur 100 sont implantées en zone rurale et que celles-ci enregistrent plus de 55% des élèves de ce cycle d'enseignement au plan national (DSPS, 2018). Par conséquent, l'institution scolaire devrait tenir compte de l'environnement sociolinguistique de l'apprenant en vue de favoriser un meilleur apprentissage scolaire. Ainsi l'objectif de cet article est donc de montrer comment les langues locales ivoiriennes peuvent être prises en compte dans le système éducatif en nous appuyant sur quelques attitudes et représentations d'enseignants du primaire sur la question. Ce travail qui se veut comme une contribution sociologique et linguistique à la problématique de la langue d'enseignement dans un pays à forte diversité linguistique et culturelle.

1. Cadre théorique

Ce travail s'inscrit dans une perspective de la sociolinguistique et de la didactique des langues. Parlant de la sociolinguistique dans son approche, elle tient compte non seulement des structures linguistiques internes de la langue mais également de ses aspects externes tels que le contexte social. De plus, elle tente d'établir une relation entre l'appartenance sociale d'un individu (élève) et ses usages langagiers (article Agnissoni et Ouattara Abdoulaye décembre 2020). Ainsi, selon la théorie sociolinguistique, La rencontre de différentes langues et cultures peut être à l'origine de phénomènes à la fois linguistiques (contacts de langues, alternances codiques, emprunts, etc.) et sociaux (rapports conflictuels, diglossie, « guerre des langues », etc.). Concernant la didactique des langues, nous pouvons faire appel à la théorie de BROUSSEAU (1998) qui met en évidence des analyses, plus ou moins strictement délimitées, d'une des composantes des pratiques d'enseignement-apprentissage qui met en relation l'enseignant et ses conduites, l'élève et ses difficultés, le degré d'adéquation des contenus et les supports de l'enseignement aux attentes sociales. Dans cette perspective, l'apprentissage d'une langue ne se dissocie pas des acquisitions en contexte social et linguistique.

2. Démarche méthodologique

Pour ce qui est de la démarche méthodologique, nous avons adoptés deux méthodes qui sont la pré-enquête et l'enquête au sens propre du terme. Concernant la pré-enquête, elle a consisté à une prise de contact avec les personnes ressources, les établissements et les enseignants concernés par notre étude. L'enquête quant à elle, a permis de collecter des données tant qualitatives que quantitatives. Elle s'est déroulée dans le département de Daoukro précisément dans les écoles de Tchimanssikro, Pokou Kangakro, N'gattakro, Allokoko, Benanou et Mutred où nous avons adressés des questionnaires aux enseignants. Ensuite, nous avons procédé à des entretiens avec derniers afin de nous imprégner de leurs difficultés et prendre leur avis sur la prise en compte des langues locales ivoiriennes dans l'enseignement dans où ils sont des maillons clés dans la réussite scolaire des élèves.

En revanche, quelques difficultés ont été rencontrées quant à l'accessibilité de certains villages et la méfiance de certains enquêtés.

3. Présentation des données

Les données recueillies auprès des enseignants sont présentés dans cette partie. Réaction des enseignants. Lors des enquêtes, les enseignants ont été soumis dans un premier temps, à la question suivante : « pensez-vous que la prise en compte des langues locales ivoiriennes à l'école peut faciliter le processus d'enseignement-apprentissage du français ? Justifiez votre réponse. ». Les réponses des enseignants sont représentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau : Récapitulatif des réponses des enseignants

Réponses enregistrées	Nombre de citations	Pourcentages
Oui + justificatif	29	58%
Oui sans justificatif	02	04%
Non + justificatif	07	14%
Non sans justificatif		
Aucune réponse	12	24%
Total	50	100%

On observe dans le tableau ci-dessus que 14% des enseignants ont répondu par la négative avec justificatif et 24% n'ont donné aucune réponse. Toutefois 62% (58% + 04%) des enseignants ont répondu positivement c'est à dire la majorité pensent que les langues maternelles ou ivoiriennes pourraient aider ou faciliter l'apprentissage du français. Voici quelques-unes de leurs réponses :

E19 : Oui ! En zone rurale, l'enfant ne peut apprendre qu'à partir de ce qu'il connaît déjà. Or à quatre ou 5 ans, il a déjà les bases de sa langue maternelle. Il faut partir de cela pour lui apprendre autre chose.

E31 : oui parce que les élèves des zones rurales n'ont pas les mêmes réalités linguistiques que ceux de la ville

E12 : Oui, car cela permettra aux élèves de connaître les réalités linguistiques, sociales et culturelles de leur environnement, socle même de tout apprentissage. C'est le cas des Japonais-chinois qui sont devenus aujourd'hui de grandes puissances.

E22 : je pense que cela est raisonnable et même nécessaire pour que nos valeurs et nos cultures perdurent.

E20 : je suis les instructions du ministère de l'éducation national

E25 : oui, le livre de français est adapté parce qu'au CP avec la lecture syllabique d'où on commence de la lettre sont à la phrase

E26 : oui. Cela permettra à l'enfant d'être en contact avec sa langue maternelle

E27 : oui, car l'enfant ne sera pas coupé de sa langue maternelle et la transition se fera facilement

E29 : oui, si cela doit permettre l'intégration des enfants

E46 : oui car cela est adapté à l'âge des enfants

E41 : oui car il arrive que les mots utilisés dans les manuels soient un peu compliqués pour ceux du village

E44 : oui pour que tous les enfants aient la chance de comprendre et assimiler tous les contenus des manuels scolaires

E38 : oui, tente de faire cela pour améliorer le niveau et aussi comprendre très bien les cours

E7 : oui, du fait que l'enfant comprend facilement ce qui est de son milieu sur le plan linguistique, social et culturel.

Ces réponses révèlent que plusieurs enseignants approuvent la prise en compte des langues locales ivoiriennes dans le système éducatif surtout en milieu rural. A l'enseignant E31 de préciser que cela est dû au fait que les élèves des zones rurales n'ont pas les mêmes réalités linguistiques que ceux de la ville. L'enseignant E19 quant à lui affirme qu'en zone rurale, l'enfant ne peut apprendre qu'à partir de ce qu'il connaît déjà. Or à quatre ou 5 ans, il a déjà les bases de sa langue maternelle. Il faut partir de cela pour lui apprendre autre chose. Il faut comprendre à travers ces propos que selon lui, il faudrait partir du connu pour apprendre l'inconnu. Contrairement aux enseignants ci-dessus, d'autres enseignants affirment qu'ils ne sont pas d'avis avec cette méthode. Sur ce point, les enseignants E21 et E23 énoncent ceci :

E21 : non, je dis non pour les enfants qui n'ont jamais fait la maternelle et qui ne sont jamais en contact avec la langue française.

E23 : non ! Car les manuels sont écrits en français soutenus alors que nos enfants s'expriment en langue maternelle à la maison.

Ces énoncés montrent que les enseignants semblent s'opposer à l'adaptation de l'école aux réalités des apprenants cependant leurs justificatifs paraissent paradoxaux et contradictoires à leur point de vue. Au regard de ce qui précède, en prenant en compte le pourcentage des enseignants qui déclarent « oui » qui est de 62% et des enseignants qui disent ne pas approuver ce principe qui est de 14% et ceux des enseignants qui n'ont donné aucune réponse qui est de 24%, on retient dans l'ensemble que la plupart des enseignants adhèrent à cette méthode. Dans un second temps, la question ci-dessous leur a été posée relativement au processus d'introduction des langues ivoiriennes dans l'enseignement. « Si oui, comment peuvent-elles être prises en compte dans le système éducatif ? »

Réaction des enseignants

E1 : Recruter des enseignants spécialement pour la traduction du français en leur langue maternelle

E2 : Recruter des enseignants spécialement dans toutes les ethnies pour la traduction du français en leur langue maternelle étant donné qu'il y en a plusieurs.

E3 : mener les cours normalement et ajouter des traducteurs en langue locale pour faciliter les apprentissages scolaires.

E4 : Introduire les langues ivoiriennes dans l'enseignement, par traduction

E5 : Pour moi, les langues ivoiriennes n'ont pas leurs places dans l'enseignement. La langue française est importante pour moi

E6 : Il faut d'abord former les enseignants qui appartiennent aux langues qui seront choisies. Utiliser la langue dominante dans les zones rurales.

E7 : Affecter les enseignants peut-être dans les zones où ils peuvent parler dans ses langues (locales) afin de faciliter la communication enseignant-élève.

E9 : Au CP, si la consigne ne passe pas, on traduit dans la langue maternelle pour faire comprendre à l'enfant ce qu'on veut de lui.

E10 : Pour faciliter les apprentissages scolaires au CP par la langue ivoirienne ; il faudrait que le maître qui tient la classe du CP soit de même ethnie que l'élève.

E11 : Il faut former les enseignants.

E12 : Copier sur le modèle des pays qui utilisent déjà les langues maternelles dans l'enseignement. Exemple du Ghana, du Mali, du Burkina, du Sénégal et bien d'autres.

E14 : Affectation des enseignants, selon leur langue maternelle dans les différentes localités.

E18 : Affectation des enseignants dans différentes localités selon leur langue maternelle

E50 : : cela pourra se faire en réservant une plage horaire dans l'emploi du temps ordinaire de l'enseignement au CP

E29 : selon moi, il faut une formation des enseignants en langues ivoiriennes pour faciliter les apprentissages scolaires

E32 : confectionner les documents pour les mettre à la disposition des enseignants

E33 : il faut que notre ministère donne un agrément

E30 : il faut que l'état donne les moyens aux enseignants

E31 : il faut créer des textes pour agir dans un cadre réglementaire, il faut confectionner des documents

E37 : par les manuels scolaires

E36 : on peut en faire une discipline et recruter les enseignants dans ce sens

E26 : pour faciliter les apprentissages au CP, les enseignants doivent faire une formation en langues ivoiriennes

E21 : si nous devons instaurer la langue maternelle (ivoirienne), il nous faudra avoir assez d'enseignants dans une classe comme au secondaire, sinon former les enseignants

E23 : faire des formations en langues ; avoir des enseignants dans chaque langue ; créer des manuels en langues ; sensibiliser les parents à parler les langues à la maison

E45 : cela pourra se faire en réservant une plage horaire dans l'emploi du temps ordinaire de l'enseignement au CP

E48 : selon moi, elles doivent être introduites à travers la lecture c'est-à-dire l'alphabet en langue d'abord et ensuite les procédés de lecture

E49 : au niveau des conjugaisons, des mathématiques et des chants surtout les chants

E38 : il convient d'impliquer dans le système éducatif officiel, ceux qui dans la communauté disposent de compétences en plusieurs langues et de former des enseignants ayant des capacités linguistiques et des niveaux d'études divers

E43 : complexe car l'objectif serait d'avoir une langue nationale alors que cela serait utopique

E44 : il faut d'abord former les enseignants, ensuite produire des documents adaptés à ces langues enfin inclure l'enseignement de ces langues dans le programme

E46 : audio : CD

E22 : s'il est possible d'avoir des enseignants des langues ivoiriennes dans nos écoles, cela pourrait faciliter l'apprentissage des langues.

4. Analyse et interprétation des données

L'analyse des données recueillies auprès des enseignants montrent que la majorité d'entre eux approuvent la prise en compte des langues locales ivoiriennes à l'école surtout en zone rurale en vue de faciliter le processus d'enseignement-apprentissage pour tous les enfants du pays. A ce sujet, de nombreuses recherches dont Hamers (2005), Doumbia (2000), Cuq (2010), Ayewa (2004, 2010), Diallo (2011), Boutin et al, (2011), Nounta (2011), Kouamé (2008, 2013c), Ethé (2013) ont confirmé que des formes d'enseignement fondées sur la langue maternelle augmentent significativement les chances de réussite scolaire, voire donnent de meilleurs résultats. En revanche, certains enseignants ne trouvent aucun intérêt à cette pratique. Ceux-ci ne fondent pas leur priorité sur la langue de l'apprenant mais pensent que les difficultés des élèves se trouvent ailleurs. Selon eux, la langue française est l'idéal pour les apprentissages scolaires. A cet effet, pendant les séances de cours, les apprenants sont livrés à eux-mêmes qu'ils comprennent ou non la langue dans laquelle est transmise l'enseignement. A ce sujet, le directeur de l'école primaire publique d'Akakro dans l'un de nos entretiens affirme que : « ... si personne ne comprend le français, on passe dessus et on considère que le cours est fait donc on avance... ». C'est cela que révèle Aboa (2012 :01) lorsqu'il dit : « L'accès de tous les enfants à une éducation primaire de qualité est freiné notamment pour les populations rurales, par la difficulté d'acquisition de la langue française, unique medium d'enseignement dès la première année d'apprentissage scolaire ». Ces formateurs ne font que se soumettre aux ordonnances de la hiérarchie car la seule langue admise à l'école est la langue française. C'est dans ce sens que J-M. Kouamé (2007 : 54) relevé que : « Le pourcentage des échecs scolaires en côte d'ivoire surtout, dans les zones rurales est très préoccupant. Parmi les nombreuses causes, une des plus importante semble être le problème que pose la langue française ». A propos des enseignants faisant usage des langues locales pour faciliter la compréhension des élèves, des propositions pertinentes ont été faites pour une prise en compte efficace des langues locales ivoiriennes dans l'enseignement mais pour notre part, nous opterons plutôt pour une éventuelle collaboration entre le français et ces langues locales (langues premières des apprenants ruraux pour la majorité des cas) dans la mesure où l'essentiel n'est pas de supprimer totalement l'usage de celles-ci à l'école mais de s'en référer pour les cas d'incompréhension en partant du connu vers l'inconnu. En d'autres termes, il s'agit de favoriser une inclusion scolaire en y associant les acteurs du système éducatif pour une politique linguistique axée sur l'adaptation du français au profil sociolinguistique des apprenants dans les pratiques pédagogiques en vue de faciliter la compréhension et les interactions enseignants/élèves. De plus, il faudrait officialiser l'usage des langues locales ivoiriennes à l'école surtout en zone rurale car un système éducatif axé sur un monolingisme de principe dont les résultats sont peu

satisfaisants tend à compromettre le succès de la mise en œuvre de l'APC (Kouassi, 2018) qui devrait mettre l'élève au cœur de son apprentissage.

Conclusion : Ce travail de recherche a permis de connaître la position de quelques enseignants relativement à la prise en compte des langues locales ivoiriennes dans l'enseignement. En effet, nous constatons que la majorité des enseignants pensent que les langues locales peuvent contribuer à faciliter l'enseignement-apprentissage du français (et par ricochet des autres disciplines) particulièrement en zones rurales en partant du connu vers l'inconnu. Ils font même des propositions pertinentes pour une prise en compte efficace de celles-ci telles qu'impliquer dans le système éducatif officiel, ceux qui dans la communauté disposent de compétences en plusieurs langues ; former des enseignants ayant des capacités linguistiques et des niveaux d'études divers ; produire des documents adaptés à ces langues ; inclure l'enseignement de ces langues dans le programme etc. Mieux, l'usage des langues locales dans le système éducatif formel aiderait à faciliter la communication et les interactions verbales entre enseignants-élèves en classe, à accroître le niveau de participation à la construction du savoir des apprenants du milieu rural comme ceux de leurs pairs du milieu urbain qui ont parfois la langue française comme langue maternelle. Aussi, l'utilisation des langues premières des élèves des zones rurales peuvent leur permettre également d'être plus actifs pendant les activités d'enseignement-apprentissage, favoriser leur développement psycho-affectif et intellectuel et les motiver à prendre des initiatives puisque la méconnaissance de la langue d'enseignement impacte considérablement la durée des séances de cours en milieu rural, le déroulement des activités d'enseignement et surtout le rendement des élèves.

Références bibliographiques

- Aboa Alain, (2008), « La francophonie ivoirienne : Enjeux politiques et socioculturels », In Documents pour l'histoire de la langue française, SIHFLES n0 40/41, Paris.
- AYEWA, N.K. (2005). *Le genre : sa définition en français et en langues ivoiriennes. Son enseignement*, Abidjan, EDUCI, 87 p.
- BLE, A. K. (2006/2007). *Interactions maître-élèves lors de l'enseignement du français au cycle primaire en Côte d'Ivoire : cas du Cours Élémentaire Première année (CE1) de trois écoles primaires de l'IEP de Port-Bouët*, Mémoire de Maîtrise, Abidjan, Département des Sciences du Langage/UFRLLC-Université de Cocody, 94 p.
- CUQ, J-P. et GRUCA, I. (2003). *Cours de didactique de français langue étrangère et seconde*, Grenoble, PUG, 452 p.
- DUMONT, P. (1991). *Le français langue africaine*, Paris, L'Harmattan.
- DUPONCHEL, L. (1971). « Multilinguisme et français scolaire chez l'écolier ivoirien », in *Langues négro-africaines et enseignement du français*, Abidjan, ILA, 3-19
- GALISSON, R. et COSTE, D. (1976). *Dictionnaire de Didactique des Langues*, Paris, Hachette, 612 p.
- HERAULT, G. (1968). 'Etude phonétique et syntaxique du français d'élèves de cours préparatoire de la région d'Abidjan', in *Annales de l'Université d'Abidjan*, Série H, T.1, fascicule 1, Abidjan, Université d'Abidjan, 81-114.
- OVERBEKE, M.V.(1972). *Introduction au problème du bilinguisme*, Paris, Fernand Nathan, 214 p.

MEPETV/DGEP : *Objectifs, Programmes et Méthodes de l'Enseignement Rénové*, Bouaké, C.E.T.V., 1980-1981, T.1 : 56 p. et T.2 : 116 p